

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

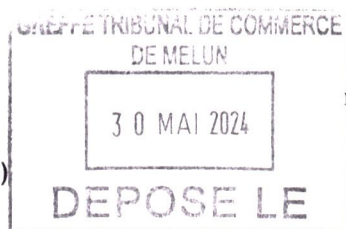
**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01146 Numéro SIREN : 803 182 047 Nom ou dénomination : 7 ETANCHE

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt 5780

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)



N° 2065-SD

cerfa

N° 11084*

Exercice ouvert le	01/10/2022	et clos le	30/09/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Designation de la société			Adresse du principal établissement		
ETANCHE - SIREN : 804182047					
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
8 PLACE DU CHATELET 77140 NEMOURS FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, designation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mere.					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	214 507	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	42 500			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité art 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					☐
3- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisée		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Viseur conventionné ☐
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

				Si déposé néant, cochez la case :		☒		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même			a				
	payées par un établissement chargé du service des titres			b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la ste ne désigne pas les bénéficiaires				c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés actionnaires et porteurs de parts				d				
Montant des autres distributions				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%				j				
Montant des revenus répartis				Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom prénoms domicile qualité (associé ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, emoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %				
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
	MVLT réalisée au cours de l'exercice							
	MVLT restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus délivrés								

1. BILAN – ACTIF

Designation de l'entreprise [7 ETANCHE - SIREN : 803182047]							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]						Néant ☐	
				Exercice N clos le [30/09/2023]		N-1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		autres immos incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Install. techniques, materiel et outillages industriels	AR	AS	126 842	56 102	70 740
		Autres immos corporelles	AT	AU	69 574	28 655	40 919
		Immos en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières		BH	BI				
Total (II)		BJ	BK	196 416	84 757	111 659	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	92 133	46 045	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	69 277	75 343	
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	75 890	89 176	
		Autres créances (3)	BZ	CA			
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC			
	Divers	V.M.P. (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	160 115	122 854		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI				
	Total (III)	CJ	CK	397 415	333 418		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	Total général (I à VI)	CO	1A	593 831	84 757	509 074	
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP		(3) a + d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DCFIP N° 2051-SD

Designation de l'entreprise					Néant ☐			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 5 000)			DA	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	500	500		
	Reserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	)	DF			
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)		EJ	)	DG	20 215	20 215	
	Report à nouveau			DH	119 539	97 190		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	169 724	142 978		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées			DK				
	TOTAL (I)			DL	314 978	265 883		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	108 454	122 912		
	Dettes fiscales et sociales			DY	85 642	36 290		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA				
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
TOTAL (IV)			EC	194 096	159 202			
TOTAL (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	509 074	425 085			
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			- Écart de réévaluation libre		1D			
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 SD

Désignation de l'entreprise : 7 ETANCHE - SIREN : 803182047							Neant ☐		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG	1 985 266	FH		FI	1 985 266	1 753 897	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	1 985 266	FK		FL	1 985 266	1 753 897	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 985 266	1 753 897
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	43 811	24 250	
	Variation de stocks (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	418 455	489 125	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	1 704	1 422	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	784 236	639 069	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	33 150	27 912	
	Salaires et traitements					FY	289 578	219 696	
	Charges sociales (10)					FZ	148 321	111 025	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS		GA			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 719 255	1 512 499
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	266 011	241 398
Opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 004	8 193	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	9 004	8 193	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-9 004	-8 193	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	257 007	233 205	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DCFIP N° 2053-SD

Désignation de l'entreprise : 7 ETANCHE - SIREN : 803182047				Neant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices			(X)	HK	87 283	90 227	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 985 266	1 753 897	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 815 542	1 610 919	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	169 724	142 978	
RENOIS							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY			
(2) Dont produits d'exploit. affectés à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antér. (à dét. au (8))				IH			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
(9) Dont transferts de charges				A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	A2			
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, de licences				A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
			facultatifs	A6			
			obligatoires	A9			
dont cotisations facultatives Madelin			A7				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-S0

Désignation de l'entreprise : 7. ETANCHE										Neant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
						Consecutives à une reevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions		dont composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	63 421	KT		KU	63 421	
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	33 685	KW		KX	33 685		
		Matériel de transport						KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	97 106	LO		LP	99 310			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V					
TOTAL IV						LQ		LR		LS					
Total général (I + II + III + IV)							ØG	97 106	ØH		ØJ	99 310			
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation légale ou évaluation par mise en équivalence					
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	126 842	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM		MN	69 574	MO	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers						IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	196 416	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés						1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F		2G			
TOTAL IV						13		NJ		NK		2H			
Total général (I + II + III + IV)							14		ØK		ØL	196 416	ØM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Designation de l'entreprise : ETANCHE						Neant ☒	
Exercice N clos le : 30/09/2023							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction resid corresp aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-S0

Désignation de l'entreprise : <u>7 ETANCHE</u>										Neant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH					
TOTAL I				RK		RM		RN		RO					
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	56 102	QB		QC	56 102				
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD		QE	28 655	QF		QG	28 655				
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO					
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL II				QU		QV	84 757	QW		QX	84 757				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		ØP	84 757	ØQ		ØR	84 757				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4				Colonne 5		Colonne 6	
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres				Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales, agenc. et amenag	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. Corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à évaluer								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD

Désignation de l'entreprise : <u>7. ETANCHE</u>								Neant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Designation de l'entreprise : <u>7. ETANCHE</u>										Neant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		A PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	75 890		75 890			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO		)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
	TOTAUX					VT	75 890	VU	75 890	VV	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans			
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		a 1 an maximum à l'origine	VG						
				à plus d'1 an à l'origine	VH						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	108 454	108 454				
		Personnel et comptes rattachés			8C						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D						
		État et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices	8E					
					Taxe sur la valeur ajoutée	VW	85 642	85 642			
					Obligations cautionnées	VX					
					Autres impôts, taxes et assimilées	VQ					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2						
		Produits constatés d'avance			8L						
TOTAUX					VY	194 096	VZ	194 096			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						

Designation de l'entreprise : ETANCHE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐			
I. REINTEGRATIONS						Exercice N clos le 30/09/2013		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	169 724	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY		
	Impôt sur les sociétés					IT	87 283	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7
	Régimes particuliers : impositions d'effets	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				
		- imposées au taux de 0%					ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro						M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	257 007	
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions d'effets	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV
			- imposées au taux de 0 %					WH
			- imposées au taux de 19 %					WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY		
Majoration d'amortissement						XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 206C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext. 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
	Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2
TOTAL II						XH		
III - RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I - II)	XI	257 007		
				Déficit (II-I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)					XN	257 007	XO	

10.

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Designation de l'entreprise : 7. ETANCHE				Neant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
Totaux (Cadre III)		YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			Montant net à la fin de l'exercice

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Designation de l'entreprise : 7. ETANCHE										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	97 190		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	
										- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	142 978			Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZF		
	Total I			ØF	240 168			Report à nouveau		ZG	240 168	
								Total II		ZH	240 168	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N												
Exercice N-1												
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			)		YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT		
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			)		XQ		
		Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)								SS		
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			)		ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052								ZJ			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			)		9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YX			
TVA	Montant de la TVA collectée								YY			
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ			
DIVERS	Montant brut des salaires								ØZ			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								ØS			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK			
	Numéro de centre de gestion agréé			XP			Filiales et participations - liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur								RH			
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA			Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%	JL
							Plus values à 19%		JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble			JD			Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%	JO
							Plus values à 19%		JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale								JH		N° SIRET société mère	JJ

Désignation de l'entreprise : <u>7. P. A. R. B. S.</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés							
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés							
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale							
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement							
17 Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet							
18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT							
19 Divers (détails à donner en extension 2)							
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>7 ETANCHIE</u>				Néant ☒		
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	 au titre de :	N-8				
N-9						
TOTAL 2						
B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS						
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)						
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

14.

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>7 ETANCHE</u>					Neant ☒	
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS : Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS : Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 Ia sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins values à 12,8 %
1		2		3		4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
	N-1					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15.

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Designation de l'entreprise : <u>7 ETANCHÉ</u>					Neant ☒				
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
			Sous-compte de la reserve speciale des plus-values a long-terme						
			taxees a 10%	taxees a 15%	taxees a 18%	taxees a 19%	taxees a 25%		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1							
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
Total 1 et 2		3							
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4							
	- ne donnant pas lieu a complement d'IS	5							
Total 4 et 5		6							
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)									
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prelevés sur la reserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt		ne donnant pas lieu à complément d'impôt					
1	2	3	4	5					

16.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Designation de l'entreprise : <u>7 ETANCHE</u>		Neant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/10/2022</u> et clos le : <u>30/09/2023</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	14	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 985 266	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	1 985 266	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	43 811	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	418 455	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	462 266	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	1 523 000
V – Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 523 000	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 985 266	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	14	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/10/2022
		au	30/09/2023
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : [7 ETANCHE - SIREN : 803182047]				Neant ☒	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre	Nom complet				
Nom marital			% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse :					
Titre	Nom complet				
Nom marital			% de détention	Nb de parts ou actions	
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse :					

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 7 ETANCHE - SIREN : 804182043		Néant ☒	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

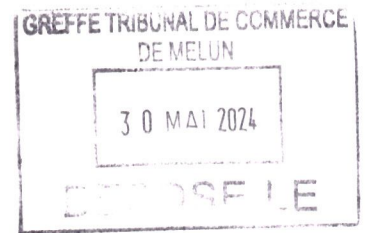
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

7 ETANCHE
SAS AU CAPITAL DE 5 000,00 €
8 PLACE DU CHATELET
77140 NEMOURS
RCS MELUN 803182047



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 11/12/2023

Le 11/12/2023, l'assemblée de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUEL CLOS AU 30/09/2023

L'assemblée est présidée par M LECOUSTEY Marc président de la Société.

En présence de :

- *Me FREIXEIRO Paola*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires sont tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 30/09/2023

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'exercice clos au 30/09/2023 fait apparaître un Chiffre d'affaire de **1 985 266 €** avec un total de bilan de **509 074 €**

les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **169 724 €**, sont affectés au compte report à nouveau

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Le président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

